

Ce jourd'hui Sept Thermidor cinquieme année républicaine à
 deux heures et demie du midi nous a été remis par le juge de paix
 du canton d'Esqueredes un procès verbal dont teneur suit
 heureusement ce Sept Thermidor au cin
 le juge de paix du canton d'Esqueredes au citoyen Tefelme agent
 municipal de veixernes faisant les fonctions d'officier public
 dans la dite commune à l'effet de rédiger les actes civils
 Citoyen

je vous donne avis que le nommé Antoine Audibert natif de
 gazon papeterie domicilié à veixernes au service de dambriecourt aine
 vient d'avoir eu le malheur d'être noyé dans la rivière adjacente
 au moulin du dit dambriecourt, j'ai rempli à son égard ce que
 la loi en pareil cas; En conséquence, vous voudrez bien le faire
 inhumer suivant l'usage et rédiger son acte de décès en le datant
 du jour d'hui, époque de son décès, sur les deux heures environ
 après midi; d'après cette déclaration, rendue chez la citoyenne
 Suzanne Teyraud où le cadavre étoit déposé et après
 dessus déclaré, j'ai rédigé le présent acte que le dit juge de paix
 a signé avec moi, à l'acte d'inhumation paternelle, âgé de quarante six ans
 fait en la maison commune de veixernes les jour, mois et an
 que dessus.

Antoine Delors

J. J. Tefelme

D.1797.7.25b

D.1797.TH.7

Ce jourd'hui sept thermidor cinquième année républicaine à douze heures et demie du midi nous a été remis par le juge de paix du canton d'Esquerdes un procès verbal dont teneur s'ensuit

heuringhem ce sept thermidor an cinq

le juge de paix du canton d'Esquerdes au citoyen Lefebvre agent municipal de Wizernes faisant les fonctions d'officier public dans la dite commune à l'effet de rédiger les actes civils

citoyen

je vous donne avis que le nommé antoine audibert natif de

agé de trente cinq ans environ

garçon papetier domicilié à Wizernes au service de Dambricourt aîné

vient d'avoir eu le malheur d'être noyé dans la rivière adjacente

au moulin du dit Dambricourt, j'ai rempli à son égard ce qu'exige

la loi en pareil cas ; en conséquence, vous voudrez bien le faire

inhumer suivant l'usage et rédiger son acte de décès en le datant

du jour d'hier, époque de son décès, sur les deux heures environ

après midi ; d'après cette déclaration, rendu chez la citoyenne

Eugénie Legrand où le cadavre étoit déposé et assuré du décès ci

dessus déclaré, j'ai rédigé le présent acte que le dit juge de paix

a signé avec moi, assisté d'Adrien François Paternelle, agé de quarante six ans

manouvrier à Wizernes qui a déclaré ne savoir écrire.

fait en la maison commune de Wizernes les jour, mois et an

que dessus.

Belva

j : f : j : Lefebvre